

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 09 MARS 2017

Compte rendu sommaire

PROJET DE LA SUPERETTE

Madame le Maire a présenté à l'assemblée le bilan financier des sommes déjà réglées au titre de cette opération. Elle a rappelé qu'elle est toujours en négociation pour l'octroi d'une subvention régionale mais d'autres orientations concernant les aides financières régionales et européennes sont à l'étude.

Madame le Maire a présenté à l'assemblée le bilan prévisionnel financier relatif à la réhabilitation de la supérette de Oiron (logement et commerce).

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

Le Conseil municipal a décidé la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe, permanent à temps complet à compter du 10 mars 2017.

ORGANISATION DU TOUR CYCLISTE DU 13 JUILLET 2017

Madame le Maire a rappelé à l'assemblée qu'une convention a été signée entre la Commune de Oiron et le Comité d'organisation du tour cycliste des Deux-Sèvres pour accueillir cette manifestation le 13 juillet 2017.

Une réunion des associations locales aura lieu le 13 mars prochain afin de poursuivre l'organisation de cette journée.

Un traiteur sera sollicité pour la confection du dîner champêtre.

80 signaleurs bénévoles devront être recrutés pour sécuriser les parcours cyclistes.

La commission municipale « communication » a présenté à l'assemblée les articles destinés à la promotion de la commune qui seront publiés sur le journal du tour.

PREPARATION DU BUDGET 2017

Madame le Maire a indiqué à l'assemblée que le vote du budget aura lieu durant la séance du Conseil programmée le jeudi 30 mars à partir de 20h00.

Il est décidé de maintenir le montant des subventions accordées aux associations locales et de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Une liste des travaux et acquisitions a été établie avec un ordre de priorité.

TRAVAUX DIVERS

Dans le cadre du schéma de défense incendie, la protection de la porte du parc ne peut pas être assurée par la mise en place d'un poteau incendie (débit d'eau insuffisant). L'achat d'une réserve d'eau souple est envisagé. Un entretien avec un des responsables du service prévention du SDIS 79 sera programmé pour avis sur ce dossier.

TARIF DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATION – ANNEE 2017

le Conseil Municipal a fixé le montant des redevances pour l'année 2017 :

	Artères en €/km		Autres installations €/m2
	souterrain	aérien	
Domaine public routier communal	38,05	50,74	25,37

PROJET COMMUNE NOUVELLE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Madame le Maire a rappelé à l'assemblée que plusieurs réunions ont eu lieu entre les élus des communes de Brie, Taizé, Saint-Jouin de Marnes, Saint Génomex, Pas de Jeu et Oiron, en vue d'échanger sur l'éventualité de la création d'une commune nouvelle. Au cours de la dernière réunion, il a été décidé de réaliser une étude pour le projet de création d'une commune nouvelle regroupant les communes de Brie, Taizé, Saint-Jouin de Marnes, Saint Génomex et Oiron. A cet effet, les élus des communes concernées ont établi huit commissions de travail pour la réalisation d'un inventaire.

Le conseil municipal a désigné les conseillers qui se sont portés volontaires pour représenter la commune au sein de chaque commission de travail :

COMMISSION	CONSEILLER DESIGNE
PATRIMOINE BATI – ETAT DU BATIMENT	Patrick MAINARD
CHEMINS - ROUTES - RESEAUX - ESPACES VERTS - MATERIEL	Sébastien LUNET
PERSONNEL	Christiane BABIN
SERVICES ET COMMERCES	Jean-Philippe POUIT
LES SIVUS	Yoann RENAULT
FINANCES – FISCALITE - ADMINISTRATIF	Christiane BABIN
COMMUNICATION – GOUVERNANCE - CHARTE	Nadine KIMBOROWICZ
ASSOCIATIONS – TOURISME - CULTURE	Robert CIVRAIS

Le Maire

C. BABIN

